



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**25 entreprises accèdent au Panthéon des entreprises québécoises : la Fédération des chambres de commerce du Québec rend hommage aux fleurons du Québec Inc.**

**Montréal, le 22 octobre 2009** – C'est en présence du premier ministre Jean Charest, dans le cadre de la soirée de gala clôturant les célébrations de son 100<sup>e</sup> anniversaire, que la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a dévoilé son Panthéon des entreprises québécoises qui rend un vibrant hommage aux entreprises ayant marqué l'histoire du Québec.

Ainsi, les 25 entreprises suivantes ont accédé au Panthéon en 2009 : Agropur, Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale Groupe financier, Bell Canada, BMO Groupe financier, Bombardier, CAE, Cascades, le Cirque du Soleil, le Club de hockey Canadien, CN, la Coop fédérée, Groupe CGI, Groupe Jean Coutu, Industrielle Alliance, METRO, Molson Coors, le Mouvement des caisses Desjardins, Power Corporation du Canada, Quebecor, Rio Tinto Alcan, RONA, Saputo, SNC-Lavalin et Transcontinental.

Prenant la forme d'un vaste portail Web ([www.lepantheon.ca](http://www.lepantheon.ca)), le Panthéon des entreprises québécoises met en lumière le parcours et la vision d'avenir des 25 plus importantes entreprises du Québec, notamment en diffusant des entrevues exclusives réalisées avec leurs président(e)s. Ainsi, en présentant des modèles de réussite aux générations actuelles et futures, la FCCQ désire promouvoir les valeurs entrepreneuriales auprès de l'ensemble de la population québécoise et créer une mobilisation collective vers la création de richesse.

« L'occasion est belle en ce 100<sup>e</sup> anniversaire de souligner de façon toute particulière les réalisations des entreprises qui ont contribué de façon exceptionnelle à façonner le Québec d'aujourd'hui. Leur capacité à se maintenir parmi les meilleures a permis au Québec de rayonner très largement sur la scène internationale. Mais la plus grande contribution de ces visionnaires demeure d'avoir instauré une culture d'excellence dont l'onde de choc se répercute encore largement aujourd'hui dans toutes les sphères d'activité », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

En terminant, soulignons que la sélection des entreprises intronisées a été réalisée par le bureau de direction de la FCCQ. Pour accéder au Panthéon, les entreprises devaient répondre à ces critères : entreprises privées, coopératives ou sociétés ouvertes à but lucratif qui contrôlent leurs investissements, leur financement et leur développement ; siège social principal au Québec ou entreprise d'origine québécoise qui maintient des activités importantes au Québec depuis sa fondation ; avoir 1 000 employés et plus et un minimum de 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires ; être toujours en opération et avoir connu une croissance soutenue sur plusieurs décennies, soit un minimum de 30 ans.

**À propos du centenaire de la FCCQ**

Les célébrations du centenaire de la FCCQ sont rendues possibles grâce à la précieuse collaboration du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, présentateur officiel de l'événement, et des partenaires majeurs suivants : Quebecor Media et ses filiales, la Caisse de dépôt et placement du Québec, CN, Investissement Québec, Loto-Québec, Merck Frosst Canada, le ministère de la Famille et des Aînés, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Molson Coors, le Mouvement des caisses Desjardins, Power Corporation du Canada, Raymond Chabot Grant Thornton et SNC-Lavalin. Pour tous les détails sur les célébrations, visitez le site [www.fccq100.ca](http://www.fccq100.ca)



### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 158 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. La FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :

Bruno-Serge Boucher  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : 514 844-9571, poste 3240  
Cell. : 514 717-4101